

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Le mardi 27 août 2019

Ordre du jour :

- Approbation du dernier compte rendu
- Ouverture d'un poste d'adjoint d'animation pour l'école maternelle
- Questions diverses

Date de convocation : 9 août 2019

Présents :

Mmes-Mrs BOUVET Chantal, ANDRE Patrick, PANO Jeanine, MONTAGNE Jean-Michel, BLAISE Frédéric, PONSONNET Olivier, CHABALLIER Aurélie, LEGRAND Marielle, GAILLARD Jimmy, BUSCHE Chantal, DELHOME Gabriel.

Pouvoirs : M. LIONNETON Eric à M. ANDRE Patrick, M. MAISONNEUVE-POUZOL Franck à M. GAILLARD Jimmy, M. MONTAGNE Roland à Mme BOUVET Chantal

La séance est ouverte à 19H40

Secrétaire de séance : Jeanine PANO

Approbation du dernier compte rendu.

Objet de la délibération : Ouverture d'un poste d'adjoint d'animation à 22h hebdomadaires annualisées.

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de faire une ouverture de poste d'adjoint d'animation à temps non complet.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

DECIDE l'ouverture d'un poste d'adjoint d'animation à temps non complet à raison de 22/35ème hebdomadaire annualisé à compter du 1^{er} septembre 2019, pour exercer les fonctions d'ATSEM sur la commune de Larnage dans le cadre du RPI ainsi que la garderie du matin sur la commune de Crozes Hermitage.

PRECISE que la rémunération sera faite sur la base de la grille indiciaire des adjoints d'animation.

AUTORISE, Madame le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

QUESTIONS DIVERSES :

- Devis pour des reliures des registres d'état civil.
- Réfèrent plan climat pour l'arche Agglo : M. Jimmy GAILLARD

La séance est levée à 21 h

Le Maire,

Chantal BOUVET